

## Conseiller gestion des déchets

### Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

**Organisme émetteur :** Versailles Grand Parc

**Localisation du poste :** Versailles

#### Direction concernée

Direction Gestion des déchets

#### Domaine d'activité

Propreté & déchets

#### Catégorie du poste

Catégorie C

#### Poste ouvert aux

Titulaires  
Contractuels

#### Type de poste

Poste à temps complet

## Vos missions

### Missions principales

La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc est composée de 18 communes. Sa direction des déchets (organisée autour de 3 secteurs géographiques) gère la collecte et le traitement des déchets pour ses 270 000 habitants et ses 5000 professionnels et administrations utilisant le service public. Labellisé territoire zéro gaspillage, zéro déchet, l'agglomération œuvre au quotidien pour réduire la production de déchets, développer l'économie circulaire, améliorer le tri et optimiser son service.

L'Agglo recherche un(e) conseiller gestion des déchets pour ses deux secteurs tarification eco responsable dont les principales missions seront :

#### Missions du Conseiller en gestion des déchets de collecte

Sous l'autorité d'un Responsable de secteur, le/la conseiller(e) intégrera une équipe opérationnelle et sera chargé(e) d'assurer les missions suivantes :

#### Suivi qualitatif des prestations de collecte des déchets en porte-à-porte (PAP) et en apport volontaire (PAV) :

- Recenser les problèmes de collecte
- Contrôler le travail des prestataires
- Suivi terrain

#### Gestion du parc de bacs et des points d'apport volontaire (PAV) :

- Réaliser des enquêtes terrain.
- Saisir les dotations de bacs et contrôler les prestations.
- Suivre les travaux d'enfouissement, les déplacements et l'état du parc de bornes de collecte.
- Contrôler le bon fonctionnement des sondes de relevé taux de remplissage des bornes de collecte

#### Coordination avec les partenaires locaux :

Travailler en lien avec services techniques des communes, les prestataires de collecte pour coordonner les actions de terrain et s'assurer de la bonne exécution des prestations, notamment :

- Gérer les dépôts sauvages
- Vérifier les tracés GPS pour contrôler les tournées de collecte et traiter les réclamations.
- Établir des ordres de service pour diverses prestations (mise en place de bennes, de bacs pour manifestations).
- Traiter les points noirs de chaque commune pour faciliter le travail des ripeurs lors des collectes.

#### Assurer la relation avec les producteurs (habitants, résidences, professionnels etc.) :

- Prendre en charge les appels, les mails et les courriers, en assurant une gestion réactive et de proximité des demandes et réclamations.
- Veiller au respect des contrats liés aux professionnels.
- Réaliser des interventions terrain pour constater les dysfonctionnements et proposer des solutions.
- Réalisation d'actions de communication de proximité : sensibilisation du public aux règles de présentation des déchets, distribution de supports de communication, etc.

**Analyse les permis de construire des communes** en donnant les préconisations en termes de gestion des déchets.

## Votre profil

## **Formation**

- une formation en gestion des déchets ou en environnement serait appréciée

## **Expérience**

- Une première expérience dans le secteur des déchets et/ou de l'environnement serait appréciée.

## **Savoir-faire**

Aisance avec les outils informatiques (Pack Office) et capacité à utiliser des logiciels métiers.

Vous serez amené(e) à travailler quotidiennement avec des logiciels spécifiques pour le suivi de la collecte, la gestion du parc des points d'apport volontaire (PAV), la vérification des collectes réalisées, ainsi que la mise à jour des demandes de bacs pour les producteurs.

## **Savoir-être**

- Sens du service
- Autonomie
- Capacité de dialogue et d'écoute
- Esprit d'équipe
- Polyvalence

## **Conditions d'emploi**

### **Permis B et habilitations**

Permis B boîte manuelle obligatoire

### **Cycle de travail**

Poste à 36h / semaine

### **Nombre de jours de congés**

25 jours de congés, 6 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

### **Avantages**

- Participation de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)